



Conciliation médicamenteuse

Préparons l'arrivée du dossier pharmaceutique (DP)



N. Fayad, R. Bihannic, P. Grimont, T. Chapot, A. Carde
Pharmacie, Hôpital d'Instruction des Armées Clermont-Tonnerre, 29200 Brest

Introduction - Objectifs

La conciliation médicamenteuse (CM) vise à assurer la continuité du traitement aux points de transition du processus de soin. Elle permet à l'admission, d'obtenir une liste exhaustive des médicaments, prescrits ou non, habituellement pris par le patient. Un programme de CM a été mis en place dans les services de pneumologie et de cardiologie de l'Hôpital d'Instruction des Armées (HIA) de Brest en vue du déploiement du DP. Les objectifs de ce travail sont de présenter les résultats de ce programme, et d'évaluer l'intérêt du DP pour l'activité de CM.

Patients et Méthode

Étude sur deux périodes consécutives de 2.5 mois

P1 Conciliation médicamenteuse **SANS DP**

P2 Conciliation médicamenteuse **AVEC DP**

À l'admission d'un patient de 65 ans ou plus

Un interne en pharmacie détaché dans les services

Élaboration d'une liste de médicaments habituellement pris par le patient

Recueil d'informations

Ordonnances et/ou médicaments apportés par le patient, lettre d'adressage du médecin traitant, comptes-rendus d'hospitalisations antérieures

Entretien standardisé avec le patient +/- famille ou personne de confiance

Appel systématique au pharmacien d'officine « référent »

Consultation du DP (en P2)



Comparaison à la prescription à l'admission et identification des divergences

Résolution des divergences avec le prescripteur et classification en divergences intentionnelles (DI) ou non intentionnelles (DNI)

Rédaction d'une fiche de conciliation médicamenteuse et classement dans le dossier médical du patient

Résultats

Après 5 mois de conciliation médicamenteuse

85 patients conciliés : Âge moyen = 79 ans
Ces patients prenaient en moyenne 8.3 médicaments par jour [1-22]
88% des patients conciliés dans les 24h suivant l'admission

Période	Patients	Nombre moyen de sources utilisées pour la CM	Temps moyen de conciliation (min)
P 1	42	3.1	45 [30-110]
P 2	43	3.8	41 [26-67] sans DP
			49 [32-77] avec DP

362 divergences identifiées : 206 DNI (57%)
63 patients présentaient au moins 1 DNI (74%)

DNI les plus fréquentes

➤ Omission d'une spécialité : 135 (66%)

➤ Posologie erronée : 49 (24%)

➤ Confusion de médicament : 15 (7%)

L'appel au pharmacien d'officine a contribué à l'identification des DNI pour 97% des patients

À propos du DP

- Le temps moyen de consultation du DP était de 7.5 min
- Sur les 43 patients ayant été conciliés en P2
 - 15 patients (35%) n'avaient plus leur carte vitale au moment de la CM → DP non consultable
 - 16 patients (37%) avaient un DP ouvert
- Pour 8 d'entre eux (50%) le DP n'était pas complet
 - Les informations manquantes concernaient toujours le traitement habituel : dispensations non enregistrées dans le DP

Discussion - Conclusion

Ce programme de CM, accueilli très favorablement par le service, a permis de sensibiliser l'équipe médicale sur les erreurs de prescription liées à un défaut de transmission de l'information, et de leur proposer une solution simple et efficace pour les prévenir. L'organisation mise en place a permis d'intégrer le DP au processus de CM et d'en évaluer l'intérêt pour cette activité.

Le DP constitue une importante source d'information, mais celui-ci n'étant pas toujours complet, son utilisation dans la CM doit être prudente. Notre étude réalisée sur une courte durée et sur un faible échantillon montre que le pharmacien d'officine reste une source d'information très précieuse pour l'identification des DNI à l'admission de nos patients. Son rôle dans l'alimentation systématique du DP à chaque dispensation semble être un enjeu déterminant à court et moyen terme pour fiabiliser les données du DP et l'utiliser en routine comme source principale d'information dans notre activité de CM.